



Etats généraux de l'alimentation 2017
Les propositions de :
APCA, FNSEA, Jeunes Agriculteurs, SOLAAL, Coop de France

L'accès à l'alimentation des personnes les plus démunies (atelier 12)

Les Chambres d'agriculture, les Jeunes Agriculteurs, la FNSEA et Coop de France figurent parmi les membres fondateurs de SOLAAL. Depuis sa création en 2013, SOLAAL a contribué à la distribution de 12 000 tonnes de produits agricoles, soit l'équivalent de 24 millions de repas.

SOLAAL a publié un guide *Le don agricole de A à Z*, en septembre 2017, sous forme de fiches pédagogiques et incluant une cinquantaine de témoignages qui illustrent les bonnes pratiques des dons agricoles et actions solidaires locales.

SOLAAL contribue à l'accès des plus démunis à une alimentation équilibrée

Les études médicales auprès des personnes ayant recours à l'aide alimentaire (Abena) montrent que ces dernières sont plus fragiles face à des pathologies en lien avec un déséquilibre nutritionnel. Par ailleurs, l'étude la plus récente précise que l'apport en fruits et légumes, notamment, améliore leur santé.

En outre, l'aide publique, qu'elle soit nationale ou communautaire, privilégie la distribution de produits secs, surgelés en conserves. Les associations reçoivent donc peu de dons de produits agricoles frais.

SOLAAL, en facilitant le don de produits agricoles frais, contribue à l'approvisionnement des associations d'aide alimentaire et à l'équilibre nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Lever les freins aux dons agricoles

Depuis 2013, SOLAAL vise à faciliter les dons agricoles. Son expérience de gestion opérationnelle des dons agricoles lui a permis d'identifier les freins et les leviers pour y remédier.

Toutefois, il reste quelques points d'amélioration, notamment sur le plan administratif et réglementaire.

- **Obtenir un dispositif fiscal permettant d'encourager les dons de viandes**
SOLAAL a demandé aux pouvoirs publics, avec les associations d'aide alimentaire, que tous les dons agricoles puissent bénéficier d'une réduction d'impôt comme tout citoyen donateur. Des réponses ont été apportées pour plusieurs filières mais il manque toujours le cas des dons de viande. Or les associations d'aide alimentaire font part régulièrement de leur déficit en produits riches en protéines.



○ **Renforcer la distribution de l'aide alimentaire pendant les mois d'été**

Les associations d'aide alimentaire fonctionnent grâce aux bénévoles. Or la période estivale entraîne une diminution de leur présence dans beaucoup d'antennes associatives. Or cette période correspond souvent à des dons de produits frais donc périssables et qui demandent une réactivité importante. De plus en plus d'associations assurent une permanence mais elle est réduite et cela ne permet pas de répondre à toutes les offres.

○ **Faciliter le retour des cagettes consignées**

Les fruits et légumes sont de plus en plus conditionnés dans des cagettes qui sont consignées (IFCO, par exemple). Cela constitue un frein pour le donateur si ces cagettes ne sont pas rendues. Or des volumes importants de produits peuvent être donnés dans un rayon géographique qui va au-delà de la région, ce qui rend difficile et coûteux le retour des cagettes vides. Un dispositif devrait pouvoir permettre de comptabiliser ces cagettes pour que le donateur ne soit pas obligé de payer la consigne.

Favoriser l'accès à une alimentation équilibrée

Favoriser l'accès à une alimentation équilibrée suppose une information des bénéficiaires de l'aide alimentaire sur l'usage du produit et ses bénéfices nutritionnels. Il faut donc poursuivre l'information sur l'usage des produits, donner des conseils (conservation, cuisson), des recettes simples.

Il convient également de profiter de la diversité culturelle des personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire pour échanger des recettes dans des ateliers de cuisine. Cela permet aussi de nouer des relations qui rompent l'isolement.

Développer les Projets alimentaires territoriaux

Les Chambres d'agriculture se sont engagées depuis novembre 2015 à développer les Projets alimentaires territoriaux (PAT), qui permettent de nouer des partenariats avec les collectivités et avec tous les acteurs des filières et des territoires. Les Chambres d'agriculture veulent favoriser une accessibilité sociale forte avec des dons de denrées agricoles aux plus démunis via les PAT. Il s'agit également d'associer les acteurs économiques locaux, dont les coopératives agricoles, aux Projets alimentaires territoriaux (PAT) afin de favoriser les synergies locales et de traiter des questions de logistiques.

Pour lutter contre l'insécurité alimentaire, il est important de rendre fluide le transfert des denrées ainsi que la gestion des invendus afin de répondre aux demandes des associations.

Il faut donc soutenir et renforcer la présence de SOLAAL dans les territoires, pour :

- renforcer le don de produits agricoles de proximité,
- développer les actions solidaires locales avec plusieurs parties prenantes territoriales au profit des plus démunis (glanage, échanges avec des producteurs locaux, par exemple).

Par ailleurs, les projets ne pourront être réalisés que si un financement est prévu. Or, actuellement, seulement certains projets obtiennent un soutien financier dans le cadre du PNA. Il convient de généraliser ce soutien.

Prévoir un soutien financier de tous les PAT incluant la lutte contre le gaspillage alimentaire.



S'assurer de la pérennité du FEAD

Au niveau européen, il faudra défendre, dans le futur budget européen, la pérennité du FEAD (Fonds européen d'aide aux plus démunis) dont l'échéance est prévue en 2020.